

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANENA	Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches.
<b>APIC</b>	<b>Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes.</b>
ARS	Agence Régionale de la Santé
<b>ASN</b>	<b>Autorité de Sûreté Nucléaire</b>
AZI	Atlas des Zones Inondables.
<b>BARPI</b>	<b>Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industrielles.</b>
BCSF	Bureau Central de la Sismicité Française.
<b>BRGM</b>	<b>Bureau des Recherches Géologiques et Minières.</b>
CCFF	Comité Communal Feu de Forêt
<b>CDRNM</b>	<b>Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs</b>
CDSC	Conseil Départemental de Sécurité Civile
<b>CENALT</b>	<b>CEntre National d'Alerte aux Tsunamis.</b>
CEREMA	Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.
<b>CGCT</b>	<b>Code Général des Collectivités Territoriales</b>
CIP	Cellule d'Information du Public
<b>CLPA</b>	<b>Carte de Localisation de Phénomènes d'Avalanche.</b>
CMIR/SE	Centre Météorologique Inter-RÉGional/Sud-Est.
<b>CODERST</b>	<b>Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques</b>
COVID	COrona Virus Disease
<b>CPS</b>	<b>Cahiers de Prescription de Sécurité des campings</b>
CSS	Commission de Suivi de Site (pour les installations SEVESO « seuil haut »).
<b>CTPB</b>	<b>Centre Technique Permanent des Barrages.</b>
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs (document réalisé par le préfet, regroupant les principales informations sur les risques majeurs naturels et technologiques du département. Il est consultable en mairie).
<b>DDTM</b>	<b>Direction Départementale des Territoires et de la Mer.</b>
DGPR	Direction Générale de la Prévention des Risques (direction du Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement Durables chargée, entre autres missions, de mettre en œuvre l'information préventive sur les risques majeurs).
<b>DICRIM</b>	<b>Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (document réalisé par le maire, à partir du DDRM et des éléments transmis par le préfet, enrichis des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde prises par la commune. Il est consultable en mairie).</b>
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
<b>DTA</b>	<b>Directive Territoriale d'Aménagement (objectifs d'aménagement du territoire définis par l'État).</b>
DT-DICT	Déclaration de travaux – déclaration d'intention de commencement de travaux
<b>EAIP</b>	<b>Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles</b>
EPTB	Établissement Public Territorial de Bassin
<b>ERP</b>	<b>Établissement Recevant du Public.</b>
FRPNM	Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Fonds Barnier)
<b>IAL</b>	<b>Information Acquéreur-Locataire</b>
ICPE	Installation Classée Pour l'Environnement.
<b>IGN</b>	<b>Institut Géographique National</b>
INB	Installation Nucléaire de Base (INBS pour les INB Secrètes).
<b>INERIS</b>	<b>Institut National de l'Environnement et des RISques.</b>
IRSTEA	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture.
<b>JDRM</b>	<b>Journée Départementale des Risques Majeurs</b>
MAO	Mission Appui Opérationnel
<b>MIIAM</b>	<b>Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen"</b>
MSK	Medvedev, Sponheuer, Karnik, échelle d'intensité sismique.
<b>MTES</b>	<b>Ministère de la Transition Écologique et Solidaire</b>
ONF	Office National des Forêts.
<b>ORRM</b>	<b>Observatoire Régional des Risques Majeurs</b>
ORSEC	Organisation de Réponse de Sécurité Civile. Il inclut désormais les PPI, PSS et le Plan Rouge.
<b>PAC</b>	<b>Porter À Connaissance</b>
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
<b>PCS</b>	<b>Plan Communal de Sauvegarde (établi par le maire et l'équipe municipale).</b>
PDPFCI	Plan Départemental de Protection de la Forêt Contre les Incendies.
<b>PFMS</b>	<b>Plan Familial de Mise en Sûreté</b>

PGRI	Plan de Gestion des Risques d'Inondations
<b>PHEC</b>	<b>Plus Hautes Eaux Connues (repères de crues apposés par le maire dans les zones inondables de sa commune).</b>
Plan NOVI	Plan déclenché par le préfet pour porter secours à de nombreuses victimes (fait partie du dispositif général ORSEC).
<b>PLU</b>	<b>Plan Local d'Urbanisme. Document d'urbanisme institué par la loi « Solidarité et renouvellement urbain » (loi SRU) du 13 décembre 2000. Il se substitue au POS.</b>
PMD	Plan Marchandise Dangereuse (établi par l'exploitant SNCF, pour une gare de triage notamment).
<b>POI</b>	<b>Plan d'Opération Interne. Élaboré et mis en œuvre par l'industriel exploitant une installation classée présentant des risques particuliers pour les populations avoisinantes et pour l'environnement.</b>
POMSE	Plan d'Organisation de Mise en Sûreté d'un Établissement
<b>POS</b>	<b>Plan d'Occupation des Sols. Document d'urbanisme fixant les règles d'occupation des sols sur la commune. Le POS est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité des maires. Il est remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis la loi « Solidarité et renouvellement urbain » (loi SRU) du 13 décembre 2000.</b>
PPI	Plan Particulier d'Intervention. Plan d'urgence réalisé par le préfet définissant, en cas d'accident grave d'une installation localisée et fixe (installation SEVESO, INB ou INBS, gare de triage, grand barrage), les modalités d'intervention et de secours pour organiser la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Le PPI fait partie du dispositif ORSEC.
<b>PPMS</b>	<b>Plan Particulier de Mise en Sûreté (école, collège, lycée, ERP).</b>
PPR	Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles. Document réglementaire, institué par la loi du 2 février 1995, qui délimite des zones exposées aux risques naturels prévisibles. Le maire doit en tenir compte lors de l'élaboration ou de la révision du POS ou du PLU. Le PPR se substitue depuis le 2 février 1995 aux autres procédures telles que PER, R111-3, PSS. Depuis la loi du 30 juillet 2003, des PPR technologiques (PPRT) ont été institués autour des établissements SEVESO AS.
<b>PSI</b>	<b>Plan de Surveillance et d'Intervention (réalisé par l'exploitant de canalisations, de voies autoroutières ou ferrées empruntées par le transport de marchandises dangereuses).</b>
PSS	Plan de Secours Spécialisé, ex-appellation des plans d'urgence élaborés par le préfet pour des risques non localisables a priori (inondation, chute d'aéronef, accident TMD...). Font à présent partie de l'organisation générale ORSEC.
<b>RCSC</b>	<b>Réserve Communale de Sécurité Civile</b>
RISC	Réserve Intercommunale de Sécurité Civile
<b>RD</b>	<b>Route Départementale.</b>
RDI	Référent Départemental Inondation
<b>RHYTMME</b>	<b>Radar HYdrométéorologique en Terrain Méditerranéen et de Montagne</b>
RN	Route Nationale.
<b>RTM</b>	<b>Service de Restauration des Terrains de Montagne.</b>
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
<b>SAIP</b>	<b>Système d'Alerte et d'Information des Populations</b>
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours.
<b>SCHAPI</b>	<b>Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Crues.</b>
SCOT	Schéma de COhérence Territoriale (échelon de l'intercommunalité).
<b>SDACR</b>	<b>Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques.</b>
SEVESO	Nom d'un village d'Italie (victime d'un accident chimique). Nom donné à la directive européenne (qui réglemente les installations industrielles à risques) et, par extension, appellation de ces installations : site Seveso « seuil haut » ou « AS (avec servitudes) » pour qualifier une installation à haut risque.
<b>SHOM</b>	<b>Service Hydrographique et Océanographique de la Marine</b>
SIDPC	Service Interministériel de Défense et Protection Civiles
<b>SLGRI</b>	<b>Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation</b>
SMIAGE	Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau
<b>SNGRI</b>	<b>Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation</b>
SPC	Service de Prévision des Crues (succède aux services d'annonce des crues – SAC –).
<b>SPPPI</b>	<b>Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles.</b>
TIM	Transmission d'Information au Maire (ancien Porter A Connaissance).
<b>TMD</b>	<b>Transport de Matières Dangereuses.</b>
TRI	Territoire à Risque Important d'Inondation